

# CHEF DE SECTION – TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Poste permanent cadre à temps complet



## LA VILLE DE SAINTE-CATHERINE

- + Un milieu de travail humain et diversifié où chacun peut s'épanouir.
- + Une organisation audacieuse qui place le citoyen au cœur de son engagement.

## QUI NOUS SOMMES

La Direction générale veille à la réalisation de la mission de la Ville en jouant le rôle de chef d'orchestre entre les employés et le conseil dans un climat de confiance. Elle valorise les grandes orientations définies par le plan stratégique en travaillant conjointement avec les directeurs des services pour un service aux citoyens optimal. Elle assure également le volet des technologies de l'information, incluant la gestion, le soutien et l'évolution des infrastructures, systèmes et outils numériques de l'organisation, afin d'offrir des services fiables, sécuritaires et efficaces.



## ES-TU NOTRE COLLÈGUE IDÉAL-E ?

Nous sommes à la recherche d'une personne possédant une solide expertise en technologies de l'information, qui sait planifier, coordonner et optimiser les opérations TI dans un souci de fiabilité, de sécurité et d'efficacité. Tu maîtrises la gestion des systèmes et du soutien informatique et tu aimes transformer des besoins d'affaires en solutions concrètes? Tu possèdes de fortes aptitudes en communication et tu sais vulgariser les enjeux techniques autant auprès des équipes internes que des partenaires? Tu souhaites faire une différence, améliorer l'expérience numérique des employés et des citoyens et laisser ta marque à la Ville de Sainte-Catherine? Alors tu es le ou la collègue qu'il nous faut!

Sous l'autorité de la direction générale, le ou la *chef de section – Technologies de l'information* est responsable de l'ensemble des activités liées aux technologies de l'information (TI) au sein de l'organisation. Il ou elle assure le développement, l'implantation, la sécurité et la gouvernance des systèmes et ressources informatiques, en cohérence avec les objectifs stratégiques et les obligations légales, notamment celles découlant de la Loi 25.

## PRINCIPALES TÂCHES

- Participer activement aux orientations stratégiques, analyser et recommander les développements pertinents et innovateurs relativement aux technologies de l'information alignés sur les priorités organisationnelles ;
- Demeurer à l'affût des nouveautés technologiques afin d'assurer l'évolution des systèmes et maintenir une relation suivie avec les fournisseurs dans un souci d'interconnectivité et de réduction de coûts ;
- Superviser l'installation, la maintenance et la mise à jour du parc informatique, des équipements technologiques, des systèmes, des réseaux et des applications sous sa responsabilité en vue d'en assurer leur performance, leur fiabilité et leur évolution ;
- Veiller à la saine gestion des contrats de fourniture de biens et de services sous sa responsabilité et en assurer le suivi ;
- Élaborer un plan de sécurité des réseaux informatiques pour protéger les données personnelles et en assurer son application ainsi que sa mise à jour ;
- Mettre en place les pratiques nécessaires à la conformité de la Loi 25, en collaboration avec le responsable des renseignements personnels de la Ville.
- Accomplir toutes autres tâches connexes demandées par son supérieur.

## PROFIL RECHERCHÉ

- Diplôme universitaire (1<sup>er</sup> cycle) en informatique, en génie informatique ou dans un domaine connexe ;
- Expérience significative en gestion de systèmes informatiques, idéalement dans un environnement municipal ou public ;
- Connaissance approfondie des infrastructures technologiques, des réseaux, de la cybersécurité et des logiciels de gestion ;
- Posséder un excellent sens de l'organisation, de planification et de rigueur professionnelle ;
- Communiquer efficacement avec des publics variés, y compris les dirigeants municipaux, le personnel technique et les employés de la Ville ;
- Aptitude pour la rédaction et la formulation d'opinions professionnelles, afin de proposer des solutions.

## Ce que nous offrons :

- Horaire de travail de 32,5 heures, réparti sur 4,5 jours.
- Salaire annuel 2026 : entre 95 180 \$ et 114 215 \$, selon l'expérience.
- Politique de télétravail ;
- Cotisation à un fonds de pension à prestations déterminées et assurances collectives dès l'embauche ;
- Banques de congés (vacances, fériés, maladies et mobiles).
- Des collègues hors pair !

**ENVOYEZ VOTRE CANDIDATURE AU PLUS TARD LE 8 JUIN 2026**

Site Internet : [vdsc.ca/carriere](https://vdsc.ca/carriere)

Nous remercions toutes les personnes qui postuleront, mais ne communiquerons qu'avec celles qui seront retenues pour une entrevue.